



18

BACOUN-COL DES MOULINÉS

Au départ de Beuil (1 440 m)



Au départ de Beuil, cette belle randonnée située sur le versant adret offre l'opportunité de visiter les contreforts du Mont des Moulinés. Elle s'effectue sur les traces des beuillois poussés, en son temps, par la nécessité mais aussi par la curiosité de voir ce qu'il y avait de l'autre côté du col ! De petits échanges commerciaux se pratiquaient sur un court rayon et le col des Moulinés permettait de se rendre dans la vallée de la Tinée et au village de Saint-Etienne-de-Tinée, alors situé sur le même territoire politique Sarde. Notons que le col des Moulinés est un carrefour important d'itinéraires avec au Nord, l'entrée du Parc national du Mercantour par le hameau de Vignols et les portes de Longon (GR 5), à l'Est, les crêtes du mont Bruissière qui mènent au col de la Couillole, au Sud le vallon du Cians qui descend jusqu'au village de Beuil, et enfin à l'Ouest le col de Crousette qui relie le hameau de Roya par les monts Démant et Mounier.

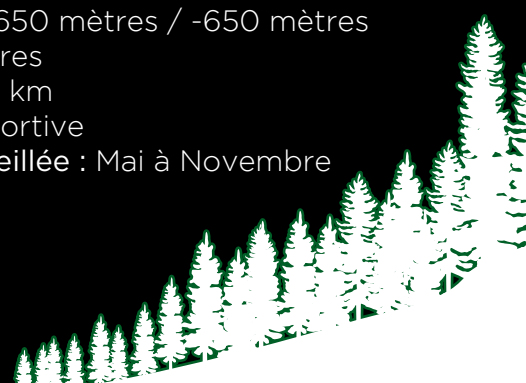
Itinéraire

De Beuil, descendre par la D.30 jusqu'au pont de Cougne (balise 41). Prendre vers le Nord un sentier qui grimpe en lacets à proximité de granges et d'habitations ; longer ces dernières par la droite et déboucher bientôt sur une zone plus plate en contrebas d'une grange en ruine. S'élever sur la ligne de crête jusqu'à déboucher sur une ancienne doline à fond plat (b.43). Prendre à droite (Est) une ancienne route stratégique qui franchit bientôt le vallon de l'Isclas, puis suivre une sente qui coupe deux lacets pour arriver à la cabane de berger de Bacoun (1 817 m). Continuer en respectant les parcs de nuit des brebis et suivre le sentier qui grimpe sous le col des Moulinés. Arrivé à la balise 45, faire un aller-retour jusqu'au col des Moulinés (1 981 mètres - b.46). Au retour, commencer la descente d'abord en rive droite du vallon du Cians qui se traverse à gué en aval des granges de l'Impégnat. Franchir ensuite, toujours à gué, le vallon de L'Isclas d'où l'on rejoint aisément le pont de Cougne par une piste (b.41), point de départ de la randonnée.



Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +650 mètres / -650 mètres
 Durée : 4 heures
 Distance : 8,8 km
 Difficulté : Sportive
 Période conseillée : Mai à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.